

Le mandat de la présidence AGIR de 2016 à 2020 a permis des avancées importantes de l'Université Lumière Lyon 2 dans bien des domaines. Comme nous nous y étions engagés en 2016, nous avons pu mener à bien de nombreux projets, qu'ils concernent la formation, la recherche, l'immobilier ou encore le numérique, qu'ils se déploient dans les composantes, dans les laboratoires ou à l'échelle de l'établissement. Tandis que les années précédentes avaient été marquées par une rigueur budgétaire excessive donnant un coup d'arrêt au développement de l'université et de ses projets, nous avons fait en sorte de mettre toutes les ressources de l'établissement au profit de ses activités de formation et de recherche, des initiatives pédagogiques et scientifiques et d'une amélioration de long terme de ses infrastructures. Si les moyens des universités, notamment dans le domaine des SHS, restent contraints et trop limités, notre université a ainsi pu, tout au long du mandat, retrouver un dynamisme qu'elle avait perdu.

Malgré un contexte particulièrement difficile, lié aux réformes nationales ou aux transformations sur le site lyonnais, nous avons maintenu le cap et respecté nos engagements :

- Le choix d'une **université démocratique** avec une large place laissée aux débats dans les instances et les assemblées générales de personnels mais également avec la défense d'une politique de site transparente et respectueuse des attentes des communautés.
- Le choix d'une **université solidaire**, avec la création d'un ensemble de dispositifs à destination des étudiant.es les plus fragiles ou encore le développement de l'action sociale à destination des personnels.
- Le choix d'une conception exigeante du **service public** d'enseignement supérieur et de recherche dans nos actions et nos interventions au sein des débats publics qui secouent l'enseignement supérieur et la recherche.
- Le choix d'une **politique sociale volontariste** axée sur la déprécarisation des personnels BIATSS et des recrutements nombreux tant pour les personnels BIATSS qu'enseignants-chercheurs.

Recherche et études doctorales

En concertation étroite avec le CNRS et les autres établissements du site, l'équipe présidentielle a mené une véritable politique de la recherche en SHS, respectueuse de la grande diversité des disciplines qui fait la richesse et la réputation de notre établissement.

L'établissement a **augmenté la dotation globale des unités de recherche** - UMR et EA - (+48% soit +390 000€) avec une répartition transparente des crédits grâce à un nouveau modèle concerté d'allocation des moyens. Nous avons également consacré des moyens importants pour mieux **accompagner les collègues dans le dépôt des projets** et prendre en charge les aspects administratifs et financiers du montage.

L'accent a aussi été mis sur **l'internationalisation de la recherche, ainsi que la pluridisciplinarité** au sein des SHS et à l'interface des sciences expérimentales, des sciences du vivant et des sciences de l'ingénieur.

La **promotion du doctorat** a constitué une priorité constante pour l'équipe présidentielle. Elle a consacré des moyens importants à ses plus de 1000 doctorants inscrits dans 7 écoles doctorales et s'est attachée à la valorisation des thèses.

Sciences et société

La **valorisation de la recherche et les sciences partenariales**, qui permettent à l'université de jouer pleinement son rôle au sein de la société, sont au cœur de tout un ensemble d'actions et de manifestations scientifiques soutenues par l'établissement.

L'université s'est aussi engagée dans une démarche de **science ouverte** en vue de partager gratuitement les résultats de la recherche avec l'ensemble de la communauté scientifique.

Des moyens complémentaires ont été alloués aux activités de **diffusion des savoirs**, menées par la DACDS, l'UTA et les PUL.

Le **Musée des moulages** a été rouvert au public, et joue à nouveau pleinement son rôle de médiation scientifique, de terrain de formation et de laboratoire pédagogique.

Formation

La présidence AGIR a dû mettre en œuvre la nouvelle offre de formation (conçue dans le cadre du mandat présidentiel précédent) et en assurer le financement. Pour ce faire, nous avons proposé à chaque composante de réajuster l'offre disciplinaire

Les **composantes** ont pu initier de nouveaux projets tout en mettant en œuvre les réformes de la Loi Master en 2016/2017, la loi ORE-Parcoursup en 2017-2018, l'arrêté Licence en 2018, la réforme des concours de l'enseignement et des masters MEEF et notre participation à la réforme des études de santé en 2019-2020.

La réussite étudiante a été au cœur de notre action. Les **effectifs de TD de L1 ont été réduits de 40 à 35 étudiant.es, 9 postes ont été fléchés sur l'accompagnement et la réussite étudiante** et des **dispositifs de remédiation** ont été mis en place.

Nous avons **amélioré les dispositifs d'orientation et d'insertion professionnelle** en créant un poste au SCUIO-IP dédié au continuum bac-3/bac+3, en multipliant les événements dédiés à l'orientation (Forum de la réorientation, Journée des Masters et des Licences professionnelles...).

Nous avons mené une politique ambitieuse de soutien à la formation en alternance et la formation tout au long de la vie, notamment par un renforcement en personnels (+ 3 ETP) et un élargissement des missions (intégration de l'alternance et de l'apprentissage via la création d'un CFA) du service de la formation continue et par un dispositif innovant de Congés pour projet pédagogique.

L'université **favorise les initiatives des enseignant.es**, grâce au travail du Service de pédagogie du supérieur qui les accompagne dans leurs pratiques pédagogiques, dans leur usage des ressources numériques et dans l'aménagement des espaces de formation.

Au cours du mandat, dans un contexte souvent bousculé par les réformes et leurs conséquences, nous avons toujours maintenu le dialogue avec les instances (1 CFVU par mois pendant 4 ans), les composantes et nos tutelles. Nous mettons désormais en œuvre une **large concertation auprès des équipes pédagogiques pour l'accréditation à venir**.

Vie étudiante

Au cours du mandat, nous nous sommes attaché.es au développement de la vie des campus : amélioration des conditions d'études, de la vie étudiante, associative, culturelle, développement du sport et des dispositifs de santé.

L'accompagnement social et la santé des étudiant.es ont été des priorités fortes : mise en place d'une commission d'aide d'urgence, recrutement d'une assistante sociale, ouverture d'une épicerie solidaire et d'un centre de santé universitaire, gratuité des activités sportives...

De nombreuses activités ont été développées pour **permettre aux étudiant.es de s'impliquer dans la vie des campus** : création d'une newsletter étudiante, animations de rentrée, installation et rénovation de lieux de vie, mise en place d'un Budget participatif étudiant (40 000€/an), banalisation du créneau 3 le jeudi et organisation d'ateliers de pratiques culturelles et d'activités sportives, sur ce créneau.

Stratégie internationale

Grâce à la mise en œuvre de sa première stratégie internationale transversale, approuvée par les instances, l'Université Lumière Lyon 2 a donné à son positionnement international une réelle visibilité pour ses partenaires (Région, Métropole, Campus France, réseau consulaire).

Des moyens conséquents ont été déployés pour permettre ce développement international et accompagner les composantes. Cela s'est traduit par un taux de réussite dans les projets financés portés par les collègues de 66%, une augmentation forte des mobilités (+7% entrante, +7% sortante Erasmus), et encore plus du nombre d'étudiant.es en cotutelle (+34%).

L'établissement s'est également fortement impliqué pour **l'accueil d'étudiant.es et de chercheur.es en exil** (PAUSE, MENS, DU Passerelle).

Parce qu'une politique internationale ne peut se concevoir sans une **politique de formation en langues**, un nouvel élan a été donné en développant le programme Minerve et en ouvrant la possibilité de suivre 2 langues en Licence.

Numérique

Depuis 2016, notre politique a consisté à investir lourdement dans le numérique afin de (re)mettre à niveau les équipements et outils informatiques de l'université, dans le but d'améliorer les conditions d'étude et de travail de l'ensemble des usager.es de l'université, quelle que soit leur composante, laboratoire ou service de rattachement. Le budget informatique est passé de 2 millions € en 2016 à près de 4 millions € en 2020. L'essentiel de cette augmentation est fléché vers la mise à niveau et **la modernisation des équipements informatiques des personnels** (400 000€ à 600 000€ par an) et **des étudiant.es** (notamment la rénovation des **équipements informatiques et audiovisuels de salles de cours**, 400 000€ à 600 000€ par an), mais aussi la **rénovation du réseau informatique (wifi)** et du système téléphonique (400 000 à 500 000€ par an).

Pour faire en sorte que les outils et nouveaux équipements bénéficient pleinement à toutes et tous, nous nous sommes attachés à un renforcement du support technique et de l'accompagnement des usager.es, notamment avec des **appareil/rices pour intervenir rapidement dans les salles et amphithéâtres**.

Depuis 4 ans, nous avons déployé un grand nombre d'outils, logiciels et applications qui ont pour objectif de faciliter le fonctionnement de l'université, de permettre à tou.tes de bénéficier d'un accès aux outils et informations nécessaires dans son travail et de simplifier ainsi le travail de l'ensemble des collègues. Une attention particulière a été portée sur les **outils numériques pour la pédagogie et la scolarité** : eCandidat, ADE, plateforme de cours (Moodle), Groupes et trombino, logiciel antiplagiat (Compilatio), etc.

Une **nouvelle solution d'impression** (copieurs et imprimantes) à l'échelle de l'établissement a été introduite. Elle permet à tou.tes les usager.es de pouvoir imprimer sur l'ensemble des copieurs de chaque campus (sans limitation pour les personnels et avec un quota gratuit puis un tarif réduit pour les étudiant.es).

Campus et patrimoines

De très **nombreuses opérations immobilières ont été engagées** pendant ce mandat, même si parfois les délais nécessaires à leur réalisation (études, concours d'architectes, marchés, travaux...) ne permettent pas encore d'en voir les résultats.

Ces opérations concernent notamment la **transformation du campus Porte des Alpes** : début des travaux du « Learning Centre » (nom provisoire) en 2020, de la Maison des sports en 2021, lancement du projet de Maison de la création...

Plus globalement, **un vaste chantier de rénovation des campus** a été entrepris pour améliorer les conditions d'études et de travail : travaux d'étanchéité sur PDA, remise en peinture de la structure Petrov, rénovation des amphis Cujas et Condorcet, de la MDE, rénovation électrique de la MSH et la MOM, rénovations des cours intérieures (BDR : rénovation cour Clio lancée en 2020), etc.

Nous avons longuement négocié avec les collectivités territoriales, les élu.es et le SYTRAL afin d'améliorer la desserte de PDA et de favoriser les déplacements doux : bus C15E, Velo'v, futur allongement des rames T2...

Emploi, personnels, action sociale et conditions de travail

En matière d'emploi et de politique sociale, le mandat 2016-2020 a été celui d'une politique de recrutement volontariste. Il a contribué à la déprécarisation des personnels et a favorisé un meilleur accompagnement des personnels par une meilleure prévention des risques professionnels, une montée en puissance de la politique de formation, un développement de l'action sociale, une réforme du régime indemnitaire et une meilleure prise en compte des multiples engagements consentis par les personnels.

Au cours du mandat, **17 postes d'enseignant.es et enseignant.es-chercheur.es ont été créés**, dont 9 postes titulaires, dans le cadre d'une politique de **rééquilibrage progressif des taux d'encadrement** entre les composantes. **Les équipes BIATSS ont été renforcées** (+31 postes en 2018 et 2019) dans les services centraux comme en composantes et dans les unités de recherche.

La politique de déprécarisation des personnels Biatss s'est traduite par une **réduction de 27% du nombre de contrats à temps incomplets** et **134 ouvertures de concours depuis 2017** (contre 20 ouvertures en 2016).

Une **attention particulière a été portée aux enseignant.es vacataires**, avec le paiement 10 mois sur 12 des vacances effectuées ou l'exonération a priori des droits d'inscription pour les doctorant.es.

La **médecine du travail** a été renforcée et une **cellule d'écoute et d'accompagnement** mise en place, dédiée au signalement, à la résolution et à la prévention des risques psycho-sociaux (RPS), des cas de harcèlement et/ou de discrimination.

Un travail important a été mené pour **développer les formations des personnels**, BIATSS comme enseignant.es : extension de l'offre de formations, mise en place de la formation des nouveaux/elles enseignant.es titulaires. Cela s'inscrit également dans notre volonté de faciliter les évolutions de carrières, grâce au recrutement d'une conseillère en évolution professionnelle, au **doublage du nombre de CRCT** et à la création des **Congés pour Projets Pédagogiques (CPP)**.

Le nouveau **régime indemnitaire** a permis une revalorisation pour -- des personnels BIATSS (+541.000 euros) et l'augmentation de l'enveloppe globale du **référentiel** pour les enseignant.es et enseignant.es-chercheur.es (+67.000 euros) a permis une meilleure reconnaissance de l'implication de chacun.e.

Enfin, une politique forte de développement de l'action sociale et des activités en direction des personnels a été menée : recrutement d'une assistante sociale, augmentation du budget de l'action sociale (+37%), création de 2 logements d'urgence, dons aux personnels des matériels informatiques, transformation de la fête du personnel, création de la "Cérémonie pour les départs en retraite", etc.

Vie institutionnelle et représentation de l'université

Nous avons mené un travail important, qui reste à développer, pour **améliorer le fonctionnement interne** de notre institution : constitution de nombreux groupes de travail paritaires, refonte des statuts, réécriture de notre règlement intérieur pour en faire un outil plus pédagogique, tenue des séances de nos instances alternativement sur chacun des deux principaux campus... Le dialogue avec les composantes a été continu durant le mandat ; leurs initiatives ont été soutenues grâce à des services centraux renforcés et à une augmentation du budget de fonctionnement des composantes de 64% entre 2016 et 2019 (réalisé).

La liste AGIR a eu comme préoccupation de pouvoir mener une **politique inclusive en soutien aux étudiant.es et personnels empêché.es** ou ayant des besoins particuliers. Parallèlement, nous avons porté des projets pour un **accueil de qualité pour toutes et tous** : possibilité pour chaque étudiant.e de pouvoir être inscrit.e sous un prénom d'usage, actions pour lutter contre les discriminations...

Dans un contexte institutionnel incertain, l'équipe AGIR a souhaité doter l'Université Lumière Lyon 2 d'une identité plus forte, à travers la rédaction d'un **projet d'établissement** ou la production depuis 2017-2018 d'un **rapport annuel d'activités**. Cette ambition s'est également traduite par la création d'une **nouvelle identité visuelle**, accompagnée de campagnes publicitaires.

Parce que les structures institutionnelles doivent être au service des projets académiques et des missions des universités, nous avons promu les coopérations et les partenariats entre les

établissements au sein de l'Université de Lyon. Notre université s'est aussi impliquée dans de **nombreux projets portés par l'UdL** (Cursus+, Pôle éducation, etc.)

La structuration de **l'université cible** sans l'Université Lumière Lyon 2 ne répond ni à notre volonté de collaboration ni aux ambitions collectives initialement affichées par ce projet. Pour autant, **nous continuons à nous impliquer fortement dans les activités scientifiques de l'IdexLyon.**

La Présidence a eu la préoccupation de **replacer notre établissement au cœur de toute une série de réseaux et d'associations, desquels nous avons été trop longtemps absents.** Nous avons ainsi su nouer des alliances fortes, contribuer à des réflexions et actions communes et restaurer une image de Lumière Lyon 2 comme université dynamique, soucieuse des collaborations à tous les niveaux.

Les difficultés rencontrées, les projets encore à mener...

Le mandat 2016-2020 s'est déroulé dans un contexte particulièrement difficile qui ne nous a pas toujours permis de mener à bien les projets que nous voulions soutenir ou de répondre aux préoccupations de la communauté.

Les réformes décidées par le ministère se sont succédé à un rythme accéléré depuis 2016 : le doctorat, le Master et le droit à la poursuite d'étude, Parcoursup, l'instauration des frais différenciés pour les étudiant.es étranger.es, les masters MEEF, les études de santé. Il nous a fallu **penser des adaptations qui permettaient**, dans ce nouveau contexte, **de préserver nos valeurs et nos priorités.**

En décembre 2016, nous nous sommes attaché.es à porter auprès de nos partenaires du site Lyon-Saint-Etienne une conception de l'Idex respectueuse de la diversité des domaines disciplinaires et de la démocratie universitaire. Si notre université a été mise à l'écart du projet de regroupement des établissements en décembre 2017, nous avons continué à proposer et à mener des actions concertées avec les autres établissements, dans des dynamiques scientifiques et pédagogiques communes, tout en élaborant un projet d'établissement qui fasse de notre université un partenaire incontournable, au plan local, national et international.

En interne, il nous a fallu, dès 2016, relancer les initiatives et projets bridés par la réduction des dépenses opérée lors du mandat précédent. Nous avons trouvé une université exsangue dans bien des domaines : manque de personnels et d'équipements informatiques et audiovisuels, bâtiments insuffisamment entretenus sans projets de rénovation ou reconstruction. Nous avons immédiatement travaillé à relancer les initiatives, mais le temps nécessaire à leur réalisation dépasse la durée d'un mandat.

Il nous a également fallu changer certaines pratiques afin que l'université réponde à ses obligations légales (par exemple l'attribution de la prime d'enseignement supérieur, dont le versement est conditionné à la réalisation d'un service complet et à l'absence d'activité libérale.). Cette mise en conformité a certes généré **des contraintes**, mais elle assure une équité plus grande entre les collègues. Les difficultés rencontrées pour conduire ces changements doivent aussi **nous interroger sur les modalités d'information et de circulation des informations dans l'université.**

Notre volonté **d'améliorer la vie quotidienne** à l'université a en partie trouvé des réponses (voir [le bilan détaillé, sur notre site web](#)) mais, nous en avons conscience, de nombreuses insatisfactions demeurent. Dans une situation plus saine du point de vue budgétaire et réglementaire, alors que de nombreuses transformations structurelles ont été engagées et que nous pouvons nous appuyer sur l'expérience de ce premier mandat, nous avons la conviction qu'il est aujourd'hui possible d'œuvrer encore à l'amélioration des conditions d'études et de travail, de porter et de réaliser de beaux projets à l'Université, avec l'ensemble de ses personnels et de ses étudiant.es, au service de ses missions.

C'est la raison pour laquelle la liste AGIR 2020 vous invite à découvrir son projet pour 2020-2024, vous propose de la rejoindre et sollicite votre confiance pour un nouveau mandat.